



INITIATIVES 55

FEMMES - HANDICAP - INCLUSION - AUTONOMISATION



AFRICAN WOMEN'S
DEVELOPMENT FUND

Projet Femmes Handi CAPABLES

SESSIONS DE CAUSERIES EDUCATIVES ET DE PLAIDOYERS AU SEIN DES COMMUNAUTES ET FAMILLES ET AUPRES DES ORGANISATIONS DE FORMATION, ECONOMIQUES, PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES POUR L'INSERTION DES FILLES ET FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU DE FORMATION PROFESSIONNELLE, D'EMPLOI ET DANS LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

CONDUCTEUR DES SESSIONS EDUCATIVES ET DE PLAIDOYERS

DESCRIPTIF ET OBJECTIF DES SESSIONS EDUCATIVES ET DE PLAIDOYERS DANS LE CADRE DE CE PROJET

Les causeries éducatives dans le cadre de ce projet visent à sensibiliser, informer et faire participer les familles, les communautés et les filles et femmes en situation de handicap à l'inclusion en formation professionnelle, en milieu professionnel et dans les circuits d'activités génératrices de revenus.

Les capacités professionnelles et entrepreneuriales sont utiles pour l'insertion, la sécurité et l'autonomisation économiques des femmes en situation de handicap. Il est donc primordial de sensibiliser au sein des familles et communautés sur les enjeux et méthodes d'insertion en formation et professionnelle des filles et femmes en situation de handicap, d'informer au sein des territoires sur les options et dispositions de formation professionnelle, d'emploi et d'activités économiques pour ces filles et femmes, et accompagner les acteurs parties prenantes pour leur accès à l'autonomisation et la sécurité économiques.

Des agents de projet s'activent au sein des communautés et des familles pour mobiliser, engager, motiver et accompagner en faveur d'un climat de formation, professionnel et économique inclusif au niveau local.

En plus des séances d'information initiées et menées par des accompagnateurs, ces interactions permettent d'éliminer les préjugés, de favoriser l'acceptation et l'épanouissement familial et local des filles et femmes en situation de handicap et de développer la participation familiale et communautaire à leur insertion, sécurité et autonomisation économiques.

Grâce à ces sessions, les filles et femmes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un soutien entre pairs, se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls face aux difficultés qu'ils rencontrent et partager leurs ambitions de formation, professionnelles et d'activités génératrices de revenus. L'objectif de ces séances est de permettre aux filles et femmes en situation de handicap et aux membres des familles et communautés de partager leurs difficultés et de collaborer avec les acteurs spécialisés pour rechercher des solutions de manière collaborative. Le partage des expériences personnelles, parentales et communautaires peut contribuer de manière significative au succès du processus d'inclusion.

SECTION 1. SEANCES DE NARRATIONS EXCLUSIVES OU INCLUSIVES

Objectifs	Développer la sensibilité sur la problématique de la discrimination à l'égard des filles et femmes en situation de handicap et leur exclusion des espaces de formation, professionnelle et d'activités économiques, et la compréhension à travers des histoires mettant en scène des filles/femmes en situation de handicap sur le plan de l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi.
Procédure	Faites parler des parcours de formation ou de travail, de formation et professionnels qui incluent des personnages en situation de handicap. Poursuivez avec des discussions sur les obstacles et les succès que ces personnages ont rencontrés. Qu'a fait le personnage ? Pourquoi ? Quel était son défi ? Comment a-t-il réussi à triompher ? Avez-vous déjà vécu quelque chose de similaire ? Qu'avez-vous ressenti ?
Aspects et sujets recommandés	La qualité de la relation avec la famille, avec l'établissement de formation, avec la structure de formation et avec la localité ou la communauté. Au cours de la causerie éducative, faites parler des réalités vécues sur le plan de la formation, de l'emploi et l'activité économique par les participantes. Faites-les ressortir leurs situations personnelles spécifiques
Dispositions ou dispositifs nécessaires	La famille, la communauté, l'établissement, le centre de formation motivent-ils, propulsent-ils ou favorisent-ils l'engagement et l'insertion professionnelle de la fille ou la femme en situation de handicap

SECTION 2. PROBLEMATIQUES D'ACCESSIBILITES

Objectifs	Aider les filles et femmes présentes à comprendre l'importance de l'accessibilité, et leurs familles et communautés à comprendre les interventions relatives à l'accessibilité en milieu de formation, professionnelle et d'activités génératrices de revenus
Procédure	Effectuez une visite de la famille ou de l'espace communautaire, en identifiant les obstacles à la motivation et la collaboration pour l'accessibilité à la formation professionnelle et l'emploi. Discutez des solutions possibles et impliquez les apprenantes et postulantes dans la réalisation de changements simples. Il est recommandé de se concentrer sur les différents types de handicaps et les obstacles respectifs, par exemple physiques, visuels et sonores.
Aspects et sujets recommandés	Dialogue au sein de la famille sur les difficultés d'accessibilité à la formation professionnelle et l'emploi, motivation pour que les espaces et centres communautaires permettent aux filles et femmes en situation de handicap de générer des revenus
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Listes des informations sur les problématiques d'accessibilité vécues par les participants au sein de la communauté, en milieu scolaire, de formation professionnelle, d'emploi ou d'activité économique

SECTION 3. SOLUTIONS D'INCLUSION

Objectifs	Favoriser l'empathie et la compréhension des solutions d'inclusion en lien avec les expériences quotidiennes des filles/femmes en situation de handicap.
Procédure	Organisez des échanges de jeu de rôle où les femmes en situation de handicap se retrouvent chacun dans une situation de formation ou professionnelle (par exemple, utiliser des bandeaux ou un fauteuil roulant) et effectuent des tâches courantes, comme la réalisation d'un vêtement en couture ou le travail de bureautique dans un secrétariat. Une fois l'activité terminée, discutez avec tous les filles/femmes de ce qu'ils ont ressenti pendant la mise en œuvre de la tâche, demandez-leur quelles conclusions ils ont tirées en ce qui concerne l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités communes.
Aspects et sujets recommandés	Echanges pour résoudre les problèmes d'accessibilité pour chaque personne présente à partir de la communauté ou du milieu familial
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Utilisation des équipements et des approches d'accessibilité pour améliorer l'inclusion en formation professionnelle et en emploi, en surmontant les matériels comme les fauteuils roulants, obstacles.

SECTION 4. ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES

Objectifs	Promouvoir l'idée d'engagement pour les activités génératrices de revenus pour les filles et femmes en situation de handicap et des solutions pratiques pour assurer leur autonomisation et leur sécurité économiques.
Procédure	Organiser des échanges sur les possibilités, opportunités et modalités des activités génératrices de revenus comprenant des interventions et diverses activités adaptées ou adaptatives, en garantissant la participation économique et l'épanouissement des filles/femmes en situation de handicap.
Aspects et sujets recommandés	Espaces d'activités au sein des localités, possibilités de partenariats de distribution par exemple, compétences en entrepreneuriat, soutien et motivation familiale et communautaire
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Équipements d'activités génératrices de revenus adaptés, bénévoles pour le soutien, aides en matériels de travail en allocation des Dispositions ou dispositifs, espaces et opportunités d'activités économiques.

SECTION 5. REFLEXIONS SUR LES DROITS A LA FORMATION, PROFESSIONNELS ET ECONOMIQUES SPECIFIQUES DES FILLES ET FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP

Objectif	Éduquer les apprenantes et postulantes et la communauté sur les droits à la formation, économiques et professionnels des filles/femmes en situation de handicap.
Procédure	Organisez des rencontres d'échanges comprenant des présentations, des discussions et des activités interactives sur les droits économiques et professionnels des personnes handicapées et leur inclusion.
Aspects et sujets recommandés	Centres de formation, centres communautaires, événements spéciaux ou journées thématiques.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Supports de débats, cas de violations aux droits économiques et professionnels, analyses des cas et des injustices en matière de droits des personnes handicapées.

SECTION 6 : ADAPTATION DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS A PARTIR DE LA COMMUNAUTE

Objectif	Parler des options et capacités des formateurs à développer des approches adaptatives à partir de la communauté à soutenir efficacement les apprenantes et postulantes en situation de handicap en établissant des relations solides et en utilisant des méthodologies coopératives.
Procédure	Analyser les possibilités de collaborations avec les formateurs aux méthodologies coopératives qui impliquent toutes les parties prenantes, notamment les apprenantes et postulantes, les parents, les professionnels spécialisés et les enseignants. Cette approche garantit un accompagnement global et la réussite de formation des personnes en situation de handicap.
Aspects et sujets recommandés	Rencontres d'échanges en milieu communautaire et au sein des familles, avec les formateurs sur les spécifications pédagogiques et professionnelles utiles à leur inclusion.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Matériel de prises de notes, informations sur les données d'accessibilités et besoins spécifiques de la personne ciblée

SECTION 7 : ENGAGER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRE INTERVENANTS EN FAVEUR DES DROITS ECONOMIQUES ET PROFESSIONNELS DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP

Objectif	Aider les apprenantes et postulantes en situation de handicap à comprendre leur droit à une éducation dans le système de formation ordinaire, tout en leur donnant les moyens de défendre leurs intérêts et de renforcer leur confiance en eux.
Procédure	Pour ce faire, des rencontres d'échanges peuvent être organisés afin de sensibiliser ces apprenantes et postulantes à leurs droits et de leur fournir des outils favorisant l'autonomie et l'estime de soi. Parmi les activités pratiques, plusieurs exemples peuvent être cités : des interventions de rôle où les apprenantes et postulantes pratiquent la défense de leurs besoins, des discussions sur des personnes en situation de handicap ayant réussi, l'organisation de campagnes célébrant la diversité, ainsi que des activités interactives simulant des scénarios réels pour permettre aux apprenantes et postulantes de s'exercer à résoudre des problèmes et à prendre des décisions.
Aspects et sujets recommandés	Rencontres d'échanges en milieu de formation, de travail ou d'activité génératrice de revenus.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Matériel de présentation, acteurs invités, accessoires de jeu de rôle et kits d'activités interactifs.

SECTION 8 : ACTION CORRECTIVES ET ADAPTATIVES POUR LES GESTIONNAIRES DES STRUCTURES DE FORMATION

Objectif	Veiller à ce que les besoins physiques et émotionnels des apprenantes et postulantes en situation de handicap soient anticipés et satisfaits dès leur arrivée au sein de la structure de formation professionnelle.
Procédure	Organiser des réunions entre les apprenantes et postulantes, les parents, le personnel éducatif et les équipes de formation pour réfléchir et planifier en collaboration les besoins de l'élève. Des exemples pratiques incluent la création de plans de soutien individualisés, la discussion des aménagements nécessaires et la mise en place d'un protocole de communication entre toutes les parties prenantes.
Aspects et sujets recommandés	Salles de réunion de formation ou de travail ou autres espaces accessibles au sein de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Documents de réunion, membres de l'équipe éducative et de formation, guides de discussion et modèles de documentation d'équipe.

SECTION 9 : OPTIONS CORRECTIVES ET INCLUSIVES POUR LES FORMATEURS AU SEIN DES STRUCTURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectif	Sensibiliser l'équipe éducative aux besoins spécifiques des apprenantes et postulantes en situation de handicap.
Procédure	Mener des programmes de formation et de sensibilisation continus pour évaluer les besoins de l'équipe éducative en identifiant les lacunes en matière de connaissances et de compétences. Créer des modules de formation sur mesure comprenant des rencontres d'échanges pratiques et des sessions avec des services externes spécialisés. Les exemples pratiques comprennent des rencontres d'échanges sur les stratégies d'enseignement inclusives, des formations à la sensibilité et des sessions avec des acteurs invités experts en éducation au handicap.
Aspects et sujets recommandés	Salles de formation ou centres de formation externes.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Des acteurs invités, des bénévoles, du matériel de formation et un calendrier dédié à l'organisation de ces sessions de formation.

SECTION 10 : OPTIONS ADAPTATIVES ET INCLUSIVES POUR LES ANIMATEURS SOCIAUX ET ENCADREURS AU SEIN DES STRUCTURES DE FORMATION ET D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Objectif	Assurer que les professionnels sont bien équipés pour soutenir les apprenantes et postulantes en situation de handicap en leur donnant accès à des Dispositions ou dispositifs spécialisés et à un développement professionnel continu
Procédure	Mettre en place des systèmes de soutien solides pour les professionnels, qui incluent l'accès à des Dispositions ou dispositifs spécialisés et des possibilités de développement professionnel continu. Parmi les exemples concrets, nous pouvons citer les réunions d'équipe régulières pour échanger sur les bonnes pratiques, la création d'un référentiel de Dispositions ou dispositifs spécialisés et l'organisation de réunions régulières entre l'équipe éducative et l'équipe de formation ou de travail pour discuter des stratégies et des progrès
Aspects et sujets recommandés	Salles de réunion de formation ou de travail et plateformes ou application en ligne pour le partage de Dispositions ou dispositifs.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Horaires de rencontres, accès à des Dispositions ou dispositifs spécialisés, outils de collaboration pour une communication régulière entre l'équipe éducative et l'équipe d'encadrement.

SECTION 11 : OPTIONS D'ACCESSIBILITE POUR LES APPRENANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Objectif	Aider les apprenantes et postulantes en situation de handicap à accéder au programme et à participer pleinement aux activités éducatives en adoptant et en intégrant rapidement les technologies d'assistance.
Procédure	Identifier et intégrer des technologies d'assistance qui répondent aux besoins spécifiques des apprenantes et postulantes en situation de handicap. Ce processus implique des réunions entre les apprenantes et postulantes en situation de handicap et les professionnels pour évaluer les besoins individuels et déterminer les technologies appropriées. Parmi les exemples pratiques, citons la mise en œuvre de logiciels de synthèse vocale, de lecteurs d'écran et d'appareils d'apprentissage adaptatifs dans les salles de formation.
Aspects et sujets recommandés	Salles de formation et centres technologiques de formation ou de travail.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Du matériel technologique adapté au sein de la structure de formation professionnelle, des rencontres programmées entre apprenantes et postulantes en situation de handicap et professionnels, et un soutien de la part de la direction de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus et des politiques publiques concernées.

SECTION 12 : MODALITES CORRECTIVES D'ACCESSIBILITE POUR LES ADMINISTRATEURS EN CHARGE DU SUIVI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI

	Assurer que l'environnement physique des espaces de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus soit inclusifs pour tous les apprenantes et postulantes en améliorant et en adaptant les infrastructures.
Procédure	Modifier et améliorer les installations de formation ou de travail pour accueillir les apprenantes et postulantes en situation de handicap. Cela comprend l'installation de rampes, d'ascenseurs et de salles sensorielles. Parmi les exemples pratiques, citons la refonte de l'agencement des salles de formation pour une meilleure accessibilité, la création de zones calmes pour les pauses sensorielles et l'assurance que toutes les zones de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus sont accessibles aux fauteuils roulants.
Aspects et sujets recommandés	Tous les espaces de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus, y compris les salles de formation, les couloirs et les espaces communs.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Financement et soutien de l'administration de formation et des politiques publiques, matériaux de construction, consultations professionnelles pour la conception et la mise en œuvre, et un plan détaillé pour repenser les espaces de formation ou de travail.

SECTION 13 : POUR LES INSPECTEURS DE FORMATION ET DU TRAVAIL

Objectif	Permettre aux apprenantes et postulantes en situation de handicap d'accéder à l'éducation dans un environnement ordinaire en fournissant les services nécessaires directement au sein de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus.
Procédure	Intégrer les services d'assistance au sein de l'établissement de formation, en permettant aux apprenantes et postulantes de recevoir les services inclusifs nécessaires sans quitter l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus. Des exemples concrets incluent la mise en place de outils inclusifs ou de salles adaptatives sur place et la planification de visites régulières de professionnels de la formation.
Aspects et sujets recommandés	Les espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus s de tous niveaux, garantissant que des services inclusifs sont disponibles dans les locaux de l'espace de formation, professionnel ou d'activité génératrice de revenus.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Un réseau professionnel restructuré, une collaboration entre les équipes éducatives et de travail, un financement et un soutien de la part de l'administration de formation et des politiques publiques, des équipements et des installations spécialisés pour les services et un plan de mise en œuvre détaillé.

SECTION 14 : POUR LES GESTIONNAIRES DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Objectif	Les emmener à s'assurer que l'environnement et les processus d'appui aux activités génératrices de revenus, de suivi des activités économiques locales et de recrutements pour les programmes économiques et professionnels sont inclusifs et adaptatifs, et les milieux physiques d'AGR soient inclusifs pour tous les femmes en situation de handicap en améliorant et en adaptant les infrastructures et les procédures.
Procédure	Modifier et améliorer les installations économiques et d'activités locales pour accueillir les femmes en situation de handicap. Cela comprend l'installation de rampes, d'accessoires et de dispositions spéciales quand formulées. Parmi les exemples pratiques, citons la refonte de l'agencement des espaces d'activités pour une meilleure accessibilité, la création de zones adaptées pour les modalités sensorielles et l'assurance que toutes les zones d'activités sont accessibles aux fauteuils roulants.
Aspects et sujets recommandés	Tous les espaces d'activités économiques, y compris les salles de rencontres, les couloirs et les espaces communs.
Dispositions ou dispositifs nécessaires	Financement et soutien de l'administration publique et des politiques locales, matériaux de construction, consultations professionnelles pour la conception et la mise en œuvre, et un plan détaillé pour repenser les espaces d'activités économiques.